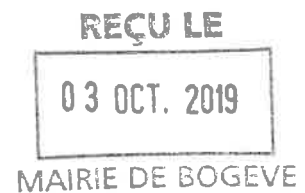


Mairie de Bogève

De: Chardon Maryse [maryse.chardon@orange.fr]
Envoyé: mercredi 2 octobre 2019 18:51
À: pluenquetepublique@bogeve.fr



EXTENSION ZONE CONSTRUCTIBLE SECTEUR LES CHAIX

Une zone supplémentaire constructible à l'amont des parcelles existantes ne paraît pas souhaitable.

Cette zone se situe sur l'emplacement d'une zone boisée et constitue une nuisance pour la protection d'une zone naturelle boisée.

Ce changement de destination est contraire aux thèmes cités dans le PADD qui précise l'intérêt de sauvegarder la forêt et dans ce cas particulier, je dirai, ce qu'il en reste sur la propriété de la commune de Bogève.

Bogève le 2 octobre 2019

Maryse Chardon